

FESTIVAL JEUNES IDF - CAHIER DES CHARGES

Saison 2010-2011

Article 1

Tout club d'IDF peut organiser un Festival Jeunes IDF.

Il doit faire acte de candidature, selon le calendrier établi par le Comité directeur de la Ligue et annoncé sur le site de la Ligue IDF des Echecs.

Au cas où une date n'aurait pas été sollicité dans les délais, il appartiendra à la commission jeunes de rechercher un club candidat.

Tout candidat s'engage à respecter le cahier des charges du festival.

L'organisateur doit offrir des conditions de jeux conformes aux règlements sportifs de la FFE.

Un espace buvette restauration et un espace de détente pour les enfants entre chaque ronde, suffisamment sécurisé.

L'aire de jeu doit être sécurisée, seul y ont accès les compétiteurs, les arbitres et les organisateurs.

La salle de jeu doit être accessible en transports en commun et le plan d'accès indiqué sur la fiche d'inscription.

La commission Jeunes de la Ligue se réserve le droit d'exclure un tournoi pouvant mettre en danger le déroulement du festival.

Article 2

La commission jeunes de la Ligue IDF met à disposition de l'organisateur de Festival Jeunes IDF :

- une aide à la conception informatique de l'affiche du tournoi.
- un arbitre, si le club organisateur n'en possède pas (l'arbitre est indemnisé par l'organisateur).
- le logiciel PAPI de la FFE.
- mise à disposition du fichier postal des joueurs de moins de 16 ans des clubs d'IDF licenciés A et B (étiquettes adresses, voir tarifs auprès de la Ligue).
- prêt des jeux, sous-jeux et pendules.
- relais d'information sur le site de la Ligue IDF et les divers médias à disposition.

Article 3

Chaque tournoi est ouvert à tous les jeunes des catégories Minimes et moins, licenciés A ou B dans un club d'IDF.

Article 4

Nous recommandons de faire uniquement les inscriptions par voie postale !

Tarif des inscriptions : limité à 15 € maximum jusqu'à 5 jours avant la compétition, cachet de la poste faisant foi (le club organisateur récupère toutes les recettes).

Jusqu'à 20 € maximum, 48h avant la compétition cachet de la poste faisant foi.

Jusqu'à un maximum de 30 € ensuite et sur place, les inscriptions adressées par voie postale et non parvenues à l'organisateur le jour de la compétition, feront l'objet d'un paiement au tarif sur place à

charge ensuite pour l'organisateur de rembourser le trop perçu une fois l'inscription initiale reçue, sous condition que les délais aient été respectés, cachet de la poste faisant foi.

Ces tarifs sont des maximums, chaque organisateur est libre d'appliquer les tarifs que son budget et ses ressources bénévoles lui permet, en fonction des charges du festival qu'il organise, le tarif d'inscription n'étant pas un critère de sélection pour la commission Jeunes.

Il appartient à l'organisateur de décider si les inscrits sur place, selon leur heure d'arrivée, entre à la 1ere ronde ou à la 2eme ronde avec 0 point.

En cas d'entrée à la 1ere ronde, l'horaire de la 1ere ronde doit impérativement être respecté.

Nous recommandons la vigilance des organisateurs sur l'implication de sponsors pour qu'ils soient en adéquation avec l'éthique sportive et le public jeune (par exemple : pas de marques d'alcool, de cigarettes...) et doivent recevoir l'agrément de la Ligue IDF des Echecs.

Article 5

Un tournoi du Festival Jeunes IDF doit se dérouler obligatoirement en 9 rondes de 15 minutes.

Ceci pour pouvoir commencer à 10h00 et la remise des prix se terminer avant 19h00 (afin d'éviter des retours dans les foyers à une heure trop tardive...).

Il n'y a pas de parties de départage pour les tournois du festival.

Planning horaire donné à titre d'exemple pour un tournoi de 9 rondes :

Pointage des joueurs entre 9h00 et 9h45

R1 : 10h00 R2 : 10h45 R3 : 11h30 R4 : 12h30

R5 : 13h25 R6 : 14h20 R7 : 15h15 R8 : 16h20

R9 : 17h25 Remise des Prix : 18h15

Article 6

Les appariements se font au système accéléré dégressif, avec le logiciel PAPI de la FFE.

Article 7

Les Prix doivent être distribués comme suit (au minimum) :

- aux 3 premiers du classement général : 1 coupe et un beau cadeau.
- aux premiers et premières de chaque catégorie : 1 coupe et un cadeau.
- aux 2^{ème} (si 5 participants au moins) et 3^{ème} (si 10 participants au moins) de chaque catégorie (filles et garçons) : 1 coupe ou 1 médaille (au choix de l'organisateur) et 1 petit cadeau.
- Obligatoire : à tous les petits poussins et poussins (filles et garçons) : 1 médaille ou un diplôme.

Aucun prix en espèce ne doit être distribué.

Article 8

A la fin du tournoi, l'organisateur doit envoyer les résultats complets au directeur des jeunes IDF et au secrétariat de la Ligue IDF, par voie postale et/ou par e-mail.

Le directeur des jeunes assure le suivi des résultats des différents Festival Jeunes IDF et la diffusion sur les différents média mis à sa disposition (site Internet de la Ligue, bulletin interne de la Ligue...).

Article 9

Afin de bien valoriser votre manifestation au point de vue local et national :

Il est impératif :

d'utiliser les fonds d'affiche fournis par la Ligue IDF.

Il est recommandé de :

rédiger un article sur le tournoi avec photos et de l'envoyer à la revue fédérale « Echech et Mat » et à la commission jeunes pour le bulletin interne de la Ligue IDF.

Il est vivement conseillé d'inviter à la remise des prix :

- les élus de la ville.
- les élus du Conseil Général.
- un membre de la commission jeune.
- les éventuels sponsors.

Article 10

Tout manquement au présent cahier des charges pourra entraîner l'annulation du « Label Festival Jeunes IDF » au tournoi incriminé, après délibération du comité directeur de la Ligue.

Nom du club ou comité départemental organisateur :

Date de l'Étape :

« Lu et approuvé » le :

Signature et cachet de l'organisateur :